



## GAZETTE PONCHONNAISE

Juin 2021



**20 Juin et 27 Juin : Elections Départementales et Elections Régionales.**

**ATTENTION :** Il s'agit de deux scrutins différents, qui se dérouleront à la Salle des Fêtes, à la fois dans la salle habituelle, et dans la grande salle. Et, comme il s'agit de deux scrutins, 30 assesseurs vont être nécessaires. Pour l'instant, il en manque.  
**Les volontaires sont invités à prendre contact avec la Mairie.**

**Mercredi 23 Juin, de 9 heures 30 à 12 heures 30, LE BUS POUR L'EMPLOI**  
stationnera devant la Salle des Fêtes. 06 46 45 84 27 bus4-emploi@oise.fr

**Samedi 26 Juin, à partir de 11 heures, FETE DE LA FERME DU LARRIS,**  
au 825 de la Rue du Larris. Exposants et artisans locaux. 06 25 40 62 89

**DEPOT DE PAINS, dans l'ancienne boulangerie,**  
**C'est la Ferme d'Animation du Larris de Ponchon,**  
épaulée par des bénévoles de votre Commune,  
qui tient le dépôt de pains.

**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, de 8 heures à midi, et de 16 heures à 18 heures,**  
**Samedi et Dimanche, de 8 heures à 12 heures 30.**  
Vous pouvez également commander vos pâtisseries.

**14 JUILLET.** Au moment où ces lignes sont écrites, on annonce que les rassemblements sur la voie publique seront permis, « mais dans le respect des règles de distanciation sociale ». Difficile dans ces conditions d'organiser une cérémonie importante. On se limitera à une cérémonie commémorative, aux Monuments aux Morts, à 11 heures, avec le Conseil Municipal, et une délégation restreinte des Anciens Combattants, et du Personnel.

**Dimanche 5 Septembre, sur le Larris, Brocante, Groupes Musicaux, Restauration.**

**Un trail sera de surcroît organisé :** 27 kilomètres, départ à 9 heures 30,  
13,5 kilomètres, départ à 10 heures.

Le tout organisé par le Comité des Fêtes de Ponchon.

**JOURNEES DU PATRIMOINE, 18 et 19 SEPTEMBRE.**

**6 et 7 Novembre, SALON DES ARTISTES ET DES COLLECTIONNEURS.**

**PLATS EXOTIQUES, 18 Rue du Pont-Delette, à Ponchon. 06 13 09 67 40.**

**Messe à Ponchon le Dimanche 18 Juillet, à 10 heures 30.**

**PONCHON.FR : Toutes les nouvelles de la Commune.**

**AMENAGEMENT, AGRANDISSEMENT, ACCESSIBILITE  
DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE : Le premier coup de pioche a été donné.**

ATTENTION : POUR DES RAISONS DE SECURITE,  
l'accès à l'Ecole, en venant du Larris se fera uniquement par un chemin piétonnier,  
séparé de la voie d'accès au chantier. Cette solution est moins restrictive que celle qui avait  
été envisagée auparavant. Elle a été mise en place avec le concours des entreprises.  
Elle demande de la discipline de la part des écoliers, et même de la part des parents.

**Liste des intervenants : Maître d'Ouvrage : Commune de Ponchon,**

Assistant à la maîtrise d'ouvrage : ADTO-SAO, de Beauvais,  
Architecte : Cabinet Fournier, de Beauvais,  
Economiste de la construction : Cabinet AMOPC, de Beauvais,  
Bureau d'études fluides et thermique : Cabinet BECIP, de Beauvais,  
Bureau d'études voirie et réseaux : Cabinet MCOI de Beauvais,

Relevé de l'existant : Cabinet BRIGAUD, de Noailles,  
Diagnostic amiante : ALMIDIAG, de Ponchon,  
Etudes de sol : FONDASOL, de Poulainville,  
Géomètre : PICOT-MERLINI, de Noailles,  
Bureau de contrôle : SOCOTEC, de Beauvais,  
Coordonnateur de sécurité : QUALITEC, de Beauvais,

Gros-œuvre : VAN DEN BERGHE, de Paillart,  
Charpente : NOLLET, de Poix de Picardie,  
Couverture, étanchéité : THERY, de Hermes,  
Menuiseries extérieures : DELAHOUCHE, d'Achy,  
Métallerie : DELAHOUCHE, d'Achy,  
Cloisons et faux-plafonds : TECHI ISOL, d'Arsy,  
Carrelages : PRIZZON, de Compiègne,  
Peintures et revêtements : SPRID, d'Allonne,  
Electricité : GED, de Compiègne,  
Chauffage, plomberie, ventilation : RAMERY, de Beauvais,  
Voirie et réseaux : OISE TP, de Beauvais.

Montant de l'investissement :		1 842 404 € HT
Subventions de l'Etat :	511 307 €	
de la Région :	150 000 €	
du Département :	621 074 €	
	-----	1 282 381 €
A la charge la Commune :		----- 560 023 €

Deux dossiers sont encore en cours d'examen à la Préfecture, pour un montant de 135 000 €.

Avec le soutien du Crédit Agricole Brie Picardie.

Durée des travaux : 17 mois.

## L'ASSOCIATION SPORTIVE NOAILLES CAUVIGNY

est venue sur le Larris de Ponchon, le 31 Mai, le 7 juin, et le 14 Juin,  
pour initier au football les jeunes de l'Ecole de Ponchon.

**RAPPELS** : Il y a des « zébras » dans la Rue de la Mairie.

C'est pour indiquer qu'on ne doit pas y mettre sa voiture.

En cas de besoin, on peut se garer sur le parvis de l'église.

On conseille vivement aux personnes qui ne se rendent pas à l'Ecole  
d'éviter le centre de Ponchon, au moment des mouvements  
des cars scolaires, vers 8 heures 30, 11 heures 30, et 16 heures 30.

**LA ZONE 30** a été étendue à la Rue du Larris et à la Côte du Larris.

C'est la proximité de l'Ecole qui a provoqué cette disposition.



A Saint-Denis, dans le quartier de Chaudron, un enfant a été  
percuté par une moto. Âgé de 9 ans, il est  
actuellement en coma. Le motard qui  
participait à un rodéo sauvage est en  
attende de vue.

**A** Saint-Denis, dans le quartier  
du Chaudron, dimanche 25  
juin, un enfant à vélo a été percuté  
par une moto. Âgé de 9 ans, il est  
actuellement en coma. Le motard qui  
participait à un rodéo sauvage est en  
attende de vue.

### LE REPAIRE

**Rodéo moto sauvage : un  
enfant de 5 ans dans un état  
grave**

**L'enfant percuté par un motard qui  
faisait un wheeling**

**L'homme suspecté d'être l'auteur de  
l'accident se livre à la police le  
lendemain**

Depuis  
plusieurs  
années, les  
policiers  
publics se  
sont lancés  
dans la  
lutte sur  
rodéos  
sauvages  
dans que le  
principe a connu un essor important avec les jeunes  
motards de deux roues. Ainsi dangereux pour les  
piétons et pour les passants et les autres  
conducteurs, les rodéos sauvages sont désormais  
strictement interdits par la législation introduite en 2018 qui  
transforme la pratique en 4ème catégorie de deux ans  
d'interdiction et 50 000 euros d'amende.

Avec les très élevés du prix de la pratique, la pratique est  
devenue encore plus dangereuse, y compris depuis la  
déclaration, à tel point que la municipalité de Chaudron

## L'ÉTÉ, RIME SOUVENT AVEC NUISANCES MOTORISÉES...

Chaque année, l'arrivée des beaux jours, rime souvent avec la sortie des motos  
de cross et des quads.

Sans compter sur les nuisances sonores qui exaspèrent les riverains, il y a les  
dangers provoqués par la façon dont sont utilisés ces engins par nos pilotes en  
herbe, qui prennent les rues de notre village ainsi que les chemins de balade  
pour des terrains de cross avec leurs acrobaties diverses et variées,  
Souvent mal équipés, casques absents ou mal attachés, gants non homologués,  
Ils sont en infraction au code de la route.

On constate également, des véhicules non homologués pour circuler sur nos  
routes, c'est là aussi, une infraction au code de la route qui peut être punie  
d'une mise en fourrière du véhicule et souvent la destruction à l'issue.

Les conséquences de ces rodéos peuvent être lourdes, tant pour les  
conducteurs, que pour les personnes pouvant se trouver sur leur passage.

Si finir sur un capot de voiture ou sous un véhicule agricole ne les inquiète  
pas, une ballade en famille dans un chemin de terre peut vite tourner au  
drame, tout comme faire des roues arrière rue de la mairie la sortie de l'école  
ou tourner en scooter sur l'aire de jeux malgré la présence d'enfants.

Tous ces comportements peuvent être interprétés comme un délit intitulé :

« MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI » qui se traduit ainsi :

**« Le fait d'exposer directement autrui à un risque immédiat de mort ou de  
blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité  
permanente par la violation manifestement délibérée d'une obligation  
particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement  
est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. »**

**La sécurité est l'affaire de tous pensez-y !**

Article communiqué par Vincent Trzecinski

**Les odeurs de barbecue peuvent exciter l'appétit de vos voisins.  
Pas les odeurs de déchets brûlés ! Quels que soient ces déchets,  
même les déchets verts, surtout s'ils sont encore verts !  
N'enfumez pas le voisinage ! Pensez à vos voisins !  
Et souvenez vous que tous les feux à l'air libre sont interdits.**

Robert Joyot

## DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DU MUSEE RAYMOND JOLY-CLARE.

Les mesures sanitaires ont empêché l'organisation et la tenue des manifestations depuis le début de l'année 2020. Cette longue période a toutefois permis de nouer des contacts avec des artistes peintres et musicaux. Si l'autorité préfectorale l'autorise, l'Association du Musée Raymond Joly-Clare sera en mesure, dès la rentrée de septembre, de présenter, dans les locaux du Musée, une exposition de peintures et de dessins. Toujours en admettant la reprise des activités culturelles, l'Association participera activement aux Journées du Patrimoine des 18 et 19 Septembre prochains. Alain Genty

Le Musée est à nouveau ouvert tous les premiers dimanches du mois, de 15 heures à 18 heures, et sur rendez-vous pour les groupes. 03 44 03 31 58.  
Prochaines ouvertures : 4 Juillet, 8 Août, 5 Septembre.

**La sablière Lecocq, de Framicourt,  
combiée, et remise en prairie. Photo de Mai 2020.**



A tous ceux qui pensent que leurs élus ont trop la science infuse, trop de capacité à tout anticiper, trop de célérité, trop de pertinence dans leurs décisions, en un mot trop de génie, poussez donc la porte de la mairie, le troisième samedi de chaque mois, afin d'échanger avec eux sur les problématiques qui vous tiennent à cœur, et d'éviter ainsi les réseaux sociaux.  
Permanence des élus : 10 heures /12 heures dès le 17 juillet.

Nancy Suzé

## LE CLOCHETON DE LA MAIRIE DE PONCHON.

Jusqu'à l'aube de la III<sup>ème</sup> République, la Commune n'avait pas de Mairie.

Plus précisément, elle ne disposait que du bâtiment à colombages qui se trouve à côté de l'église, et qui a été récemment restauré. Ce bâtiment servait à la fois de Mairie et d'Ecole, et on y entassait jusqu'à 80 élèves.

En 1867, l'Inspecteur d'Académie avait estimé cette école trop petite.

Il préconisait de construire une école de filles, une école de garçons, et une mairie.

C'est Napoléon III lui-même qui aurait signé à Compiègne,

le décret autorisant la Commune à contracter un emprunt.

En 1868, le Préfet de l'Oise ordonnait une enquête publique pour l'acquisition des terrains.

Les travaux sont adjugés en 1869. La réception des travaux est prononcée en 1873.

La Mairie de Ponchon a donc aujourd'hui pratiquement 150 ans, et son clocheton aussi.

Et le clocheton a mal supporté le poids des ans. Le zinc est déchiré, poreux, et désagrégé. L'ossature en métal est corrodée. Certains éléments vont devoir être changés.

Sa restauration va demander sa dépose, sa réparation en atelier, et sa repose sur le toit de la Mairie. Plusieurs entreprises ont été consultées.

L'Entreprise ASAP, qui a déjà réparée la voûte de l'église,

a présenté un devis qui se monte à 24 204 € HT. Et, c'est sur la base de ce devis qu'une demande de subvention a été présentée à la Région des Hauts de France.



**Permanence du Centre Communal d'Action Sociale,  
le 1<sup>er</sup> Samedi du mois, de 10 à 12 heures.  
Prochaine permanence, le Samedi 3 Juillet**

S

**LA PRIME RENOV.** Elle concerne les propriétaires occupants aussi bien que les bailleurs. Elle doit être utilisée avec les Certificats d'Économie d'Énergie, et doit donc faire l'objet de deux dossiers : L'un pour la Prime Rénov, l'autre pour les Certificats d'Économie d'Énergie. **ADIL 03 44 48 61 30**

### LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les certificats d'Énergie sont financés par les pollueurs. On site souvent TOTAL et EDF. Ils permettent parfois de financer presque totalement les travaux. (Par exemple dispositif à 1 €).  
**Attention aux arnaqueurs ! Ne signez rien dans la précipitation !**  
**Assurez vous de l'identité de vos interlocuteurs ou de leurs représentants.**  
**Le démarchage téléphonique est interdit par la loi du 24 juillet 2020.**

### LES AIDES DE L'ANAH

Pour les propriétaires modestes, pour un programme d'amélioration globale. Les aides de l'ANAH vont de 35% à 50% du montant des travaux. Elles sont cumulables avec les aides du Département et de la Région, et on peut atteindre 70 % du montant des travaux. **ANAH : 03 44 06 50 11**

### LES AIDES DU DEPARTEMENT

Le Département a mis en place un PIG : Programme d'Intérêt Général. Ce programme accompagne gratuitement les propriétaires, sans condition de ressources. Le Département a également mis en place des subventions : subvention pour la lutte contre la précarité énergétique qui vient en complément de l'aide ANAH et la prime verte accession qui peut accompagner le Prêt à Taux Zéro pour des opérations d'accession dans l'ancien, avec travaux.  
**SOLIHA 0800 67 42 36 ou 03 20 67 67 30** **Pig60@solihha.fr**

### LES AIDES DE LA REGION

### HAUTS de FRANCE PASS RENOVATION.

Il s'agit d'un accompagnement technique, d'une aide à la maîtrise d'œuvre, uniquement pour les propriétaires qui veulent réaliser des travaux globaux. Il n'y a pas de condition d'âge. Le Pass Rénovation peut être assorti d'un prêt à 2% sur 25 ans maximum. Il est cumulable avec les aides de l'ANAH.

**AIDE REGIONALE A LA RENOVATION DES LOGEMENTS (AREL).** Elle s'adresse aux ménages sous plafond de ressource. **0800 02 60 80**

**LA PRIME EFFY** Elle est destinée aux locataires d'une résidence principale achevée depuis plus de deux ans.

### LES CHEQUES ENERGIE

Ils ont remplacé les tarifs sociaux pour les ménages qui ont des difficultés à payer leur électricité.

**C'est l'ADIL qui apportera les informations les plus complètes sur ce sujet particulièrement touffu.**  
**ADIL : 03 44 48 61 30**

### ACTION SOCIALE. AGIRC-ARRCO

Les caisses de retraite complémentaires AGIRC-ARRCO proposent à leurs retraités de 75 ans et plus deux services pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Besoin d'être accompagné pour un rendez-vous médical ?

Période de convalescence ?

Absence ou indisponibilité des proches ?

Retour d'hospitalisation ?

En cas de besoin, téléphonez au 09 71 090 71.

Colette Jollivet

6

## Rubrique Financière

- Excédent de l'exercice 2020 : 192 000 €
- Budget de l'année 2021 : 2 639 000 €
- Impôts locaux
  - La taxe d'habitation a disparu.  
Pour compenser le manque à gagner qui en résulte, la Commune perçoit désormais la taxe foncière qui était dévolue au Département.
  - Par ailleurs, le Conseil Municipal visé une augmentation du rendement des impôts locaux pour le porter à 430 000 € .

### TAXE SUR LE FONCIER BÂTI ET NON BÂTI

	Taux Communaux 2020	Augmentation des taux Communaux	Taux Communaux 2021	Taux Départemental	Taux 2021
Taxe sur le foncier bâti	35,70%	1,41%	37,11%	21,54%	58,65%
Taxe sur le foncier non bâti	51,51%	1,27%	52,78%		52,78%

A noter que les taux des impôts n'avaient pas évolué depuis 2011.

Il s'agit là des seuls impôts locaux perçus par la Commune.

D'autres collectivités, en particulier la Communauté de la Thelloise, perçoivent leurs propres impôts.



### Bibliothèque de Ponchon

Merci à toutes les personnes qui ont fait dons de livres jeunesse et autre.

Enfin la bibliothèque de Ponchon devient une médiathèque. CD et DVD sont disponibles grâce à la convention signée entre la ville de Ponchon et la Médiathèque Départementale de l'Oise.

Venez y découvrir cette nouvelle offre.

Pour rappel la bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 et en plus c'est gratuit.

L'équipe des bibliothécaires bénévoles de Ponchon

### Les Restos du Cœur

171, rue de la Grange des Dîmes – 60430 NOAILLES

Merci aux habitants de Ponchon de leur générosité lors de la collecte du mois de janvier organisée sur la commune de Ponchon.

Grâce à vos dons nous avons récupéré 90 kilos de produits divers. Produits d'hygiène, produits alimentaires, et sucrerie...

Merci, ces dons ont permis de mieux servir les bénéficiaires.

Encore merci pour votre générosité et bonnes vacances à tous

Les restos du cœur de Noailles



Francine Fauquembergue

## **RAPPEL AUX CHIENS PROMENEURS, FUGUEURS, ERRANTS, ET DIVAGUANTS :**

Vous devez rester sous la garde de votre maître, à portée de voix, de sifflet, de cornet, ou de cloche, et vous ne devez pas vous éloigner de votre maître de plus de 100 mètres.

En vous promenant le nez en l'air et la queue au vent, vous risquez de vous égarer. Si vous traversez la route, vous risquez de provoquer un accident, pire, d'en être vous-même victime, en vous faisant renverser, blesser, et même tuer.

Et malgré les airs aimables que vous prenez souvent, mais pas toujours, vous risquez de faire peur aux promeneurs. N'a-t-on pas entendu dire que certains d'entre vous avaient mordu des promeneurs paisibles, mais qui n'avait pas la mine qui convenait ?

Vous engagez la responsabilité de votre maître, et vous l'exposez à des amendes.

Vous risquez d'être embarqué en fourrière, et vous exposez votre maître à des frais de garde et de récupération.

Votre maître est en droit de retenir les frais et le montant des amendes sur votre pâtée.

En fourrière, au bout de 8 jours, vous devenez la propriété du gérant de la fourrière. C'est l'esclavage. Le gérant peut chercher à vous faire adopter.

Surtout, pendant le temps où vous trouvez en fourrière, soyez calmes, et respectueux. De vos collègues ont été euthanasiés pour cause d'agressivité.

Bruno Caffier

## **RAPPEL AUX TONDEURS, TRONCONEURS, ET BRICOLEURS :**

Les travaux de jardinage ou de bricolage, qui nécessitent des appareils à moteur thermique ou électrique, ou qui sont tout simplement bruyants, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au Samedi, de 8 heures à 12 heures, et de 13 heures 30 à 19 heures 30,

Ils sont interdits durant toute la journée des Dimanche et des jours fériés.

( Arrêté du 1 er Décembre 2020 ). **Pensez à vos voisins !**

## **LA COLLECTE DES DECHETS.**

Pour toute demande relative aux déchetteries : 0 800 60 20 02 SMDO

Rendez-vous pour les encombrants : 0 800 853 416 SEPUR

Pour toute autre demande 03 44 26 99 50 THELLOISE

**Pour les déchets verts, on rappelle que ne sont pas acceptés, la terre, les fruits, les souches et les troncs.**



## ETAT CIVIL

<b>NAISSANCES :</b>	<b>Ylena KEBDI</b>	née le 22 Janvier 2021
	<b>Charly BEAUCHAMP</b>	né le 13 Mai 2021
	<b>Léo CASARES</b>	né le 15 Mai 2021
	<b>Tess GROLLEAU</b>	né le 3 Juin 2021
<b>DECES :</b>	<b>Huguette MELLIER</b>	décédée le 12 Février 2021
	<b>Olivier DASSAULT</b>	décédé le 7 Mars 2021
	<b>Liliane GIHR</b>	décédée le 13 Mars 2021
	<b>Béatrice FONTAINE</b>	décédée le 4 Mai 2021
	<b>Liliane VANHOOREN</b>	décédée le 12 Mai 2021

## INFORMATIONS ET RAPPELS COMMUNIQUEES PAR LE SERVICE DES CARS DE LA REGION.

On rappelle que c'est la Région des Hauts de France, qui depuis Lille, gère les transports y compris les cars qui desservent l'école de Ponchon.

- A part le ramassage scolaire, et le transport des élèves à la cantine, tous les cars qui passent par Ponchon peuvent être empruntés par le public, y compris le car qui dessert le collège de Noailles.

- La ligne 35-35 B, qui est empruntée majoritairement par les lycéens qui se rendent dans les lycées de Beauvais est accessible au public.

- Les élèves de l'école, les collégiens, les lycéens doivent s'inscrire.

- Et tout le monde doit être ceinturé.

## SERVICE PERISCOLAIRE ET CANTINE.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Pour la rentrée 2021/2022 prévue le 2 septembre, nous vous proposons les services suivants :

1/ **Périscolaire** : qui fonctionne les jours d'école le **matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h**. Le tarif est de 2€ de l'heure.

Pour cela retirez votre dossier d'inscription à la mairie aux heures d'ouverture. Munissez-vous du carnet de santé de votre enfant.

**Un petit rappel** : pour les enfants qui fréquentent déjà ce service il faut absolument refaire un dossier chaque année, vous avez jusqu'au 20 août dernier délai.

2/ **Cantine et accueil de loisirs** : Adressez- vous directement le plus tôt possible.

Au SIBEPOVI : 40, rue Jules Ferry à BERTHECOURT Tél : 03 44 84 05 72

Geneviève DELABY

FERME D'ANIMATION DU LARRIS  
À PONCHON

# BËME FÊTE DE LA FERME SAMEDI 26 JUIN 2021

Dès 11 heures

## ENTRÉE GRATUITE

### RESTAURATION BUVETTE

MARCHE D'ARTISANS ET D  
PRODUCTEURS LOCAUX  
TOMBOLA  
ANIMATIONS POUR TOUTS PETITS  
PETITS ET GRANDS  
BARBAPAPA, CRÊPE

Renseignements: 06.25.40.62.89



# Ponchon Le 05 Septembre 2021

## 1<sup>er</sup> Trail De La Pierre Aux Fées

Inscriptions uniquement sur ADEORUN

13,5 Km 1€ Euros  
27 Km 18 Euros

RDV sur le Larris de Ponchon 49°20'55.62"N / 2°11'58.15"E

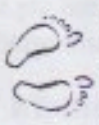


Départs : 13,5 Km 10h00  
27 Km 9h30



**Restauration : Repas Avec Animation Musicale**  
10 Euros/Personne (une boisson, BBQ chipi ou merguez/frites, un fromage, pâtisserie)

(Repas ouvert aux accompagnants) 10 Euros  
à réserver au moment de l'inscription sur ADEORUN



Info Run

13,5 Km 150m D+  
27 Km 600m D+

Tombolat un séjour pour personnes à la montagne

Association  
Meige & Soleil

Montchavin  
Montchavin  
Tirage au doigt en présence sur site obligatoire



INP: Ne pas jeter sur la voie publique